

CAP Finistère



Penn Ar Bed

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1136

VENDREDI 8 AVRIL 2016

Dispensé de timbrage BREST CTC

Les filières doivent s'organiser

La mission d'information sur l'avenir des filières d'élevage, dont Annick Le Loch est rapporteure, a rendu ses conclusions le 31 mars.



La mission parlementaire fait 60 propositions

Cette mission a été mise en place juste après la table ronde du 22 juillet 2015, organisée par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll. Elle devait comprendre les raisons pour lesquelles les prix du lait et des productions animales (en particulier le porc et le bœuf) ont soudainement et durablement chuté au cours de l'année 2015.

« Pour avoir une vision claire de la situation de l'élevage, depuis le mois d'octobre, nous avons auditionné 164 personnes, effectué quatre déplacements, à Lamballe, Bruxelles, en Espagne et en Allemagne. » Car cette crise trouve en partie son origine en Europe. « Nous avons également rencontré des producteurs dans nos circonscriptions », précise la députée de la 7^e circonscription.

La mission d'information s'est concentrée sur les principales filières d'élevage : les bovins viande, bovins lait, porcs, volailles et ovins. « Cela représente le premier secteur de la production agricole française, soit 37% du chiffre d'affaires », indique la députée Annick Le Loch.

Chacune de ces filières connaît une situation particulière. Cependant, la mission a mis en évidence plusieurs points communs. D'abord, la baisse de la consommation nationale qui peut s'expliquer par l'altération de l'image des élevages. Les crises sanitaires, les conséquences environnementales des exploitations, les préoccupations sur le

bien-être animal jouent un rôle important dans cette détérioration.

À cela, il faut ajouter des coûts de production et un poids de l'endettement élevés qui réduisent les marges de manœuvre des éleveurs.

Et tout cela intervient dans un contexte de prix des productions fortement volatiles, liés à la conjoncture mondiale. La moindre variation des cours peut avoir des conséquences dramatiques.

Enfin, et peut-être surtout, les relations commerciales entre producteurs, transformateurs et distributeurs sont particulièrement tendues avec un accaparement de la valeur ajoutée et du pouvoir de marché par les industriels mais surtout la grande distribution, concentrée, face à des éleveurs encore insuffisamment organisés.

Pour répondre à ces défis, la mission parlementaire avance 60 propositions. « Nombre d'entre elles sont du ressort des institutions européennes, d'autres sont de nature législative ou réglementaire. Les filières doivent également prendre leur destin en main en s'organisant mieux et en définissant des stratégies économiques de long terme », explique Annick Le Loch.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 7/04/2016



PRESSE
URGENTE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Pensions alimentaires

Depuis le 1^{er} avril la CAF compense les impayés d'allocation alimentaire. Cette mesure avait été testée dans 20 départements et vient d'être généralisée.

Une famille sur cinq en France est monoparentale et 85% d'entre elles sont composées de femmes vivant seules avec leurs enfants.

Désormais, dès le premier impayé, tout parent isolé pourra demander en compensation l'allocation de soutien familial (ASF) d'un montant de 104,75 euros par enfant et par mois. Charge ensuite à la CAF de recouvrir les pensions impayées.

Il s'agit d'une réforme sociale majeure qui s'inscrit dans le combat pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes et qui apporte une réponse à une difficulté vécue par de trop nombreuses familles.

PS29

Chiffre de la semaine

3,5%

C'est le montant du déficit public qui se réduit plus fortement que prévu. Il était de 4% en 2014.